

Mickaëlle Paty porte plainte contre l'Etat ! Merci, Madame, pour toutes les victimes de l'islam

écrit par Monique B | 21 mars 2024



Mickaëlle Paty, la sœur de Samuel Paty, lors de l'inauguration de la place Samuel Paty à Cannes, le 29 janvier 2024. (CYRIL DODERGNY / MAXPPP)



Mickaëlle Paty, la sœur de Samuel Paty, lors de l'inauguration de la place Samuel Paty à Cannes, le 29 janvier 2024. (CYRIL DODERGNY / MAXPPP)

Espérons que cette initiative donnera l'idée et l'envie aux innombrables familles des victimes du terrorisme musulman (y a-t-il un autre terrorisme en France depuis Merah, Charlie Hebdo, Bataclan, Nice et tous les autres ?) de monter au créneau, de pousser les responsables dans leurs retranchements, de leur faire peur afin que, peut-être, ils agissent enfin face au djihad impuni qui se déroule actuellement dans l'Education nationale.

23/05/2023

Le ton est lourd, chargé d'émotion, mais aussi de courage et de franchise. Mickaëlle Paty, la sœur de Samuel Paty, le professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020, parle à cœur ouvert : « *Je n'étais pas préparée à subir la violence d'un attentat terroriste, ni, de surcroît, à entendre le hurlement de ma mère m'annonçant que mon frère avait été décapité* ». **Dans une lettre adressée à Gérard Larcher et François-Noël Buffet, respectivement président du Sénat et président de la commission des lois de la chambre haute**, révélée par

Factuel l'infirmière anesthésiste qui a repris le flambeau des combats de son frère pour l'éveil les consciences, **leur demande « l'ouverture d'une enquête parlementaire, afin d'établir les failles de ce drame et de tenter d'en colmater les brèches ».**

Parlant à la première personne, elle rappelle l'état de sidération qui a été le sien en apprenant l'horreur, mais **établit froidement les failles politiques et administratives qui ont, selon elle, conduit au drame. Le « pas de vagues », le relativisme, l'aveuglement volontaire, ces petites lâchetés individuelles qui ont pour toile de fond notre lâcheté collective. Mickaëlle Paty en a contre ceux qui voulaient « éviter toute stigmatisation et amalgame » pour « éviter les confrontations avec la violence islamiste ».** Cette « inaction des hommes dits « de bien » » qui rappelle la célèbre maxime d'Edmund Burke : « Pour triompher, le mal n'a besoin que de l'inaction des gens de bien. » (...)

[Marianne](#)

19/03/2024

Le courrier a été adressé le 15 mars **au Premier ministre Gabriel Attal,** à la ministre de l'Éducation nationale **Nicole Belloubet** et au ministre de l'Intérieur **Gérald Darmanin** afin d'obtenir de leur part **« la reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État dans la survenance de l'attentat »**, a précisé à l'AFP Me Carine Chaix, avocate de Mickaëlle Paty.

Des agents de l'Éducation nationale et du renseignement territorial des Yvelines **étaient informés de la virulente campagne sur les réseaux sociaux autour du cours de Samuel Paty mais ce dernier n'avait pas été protégé. (...)**

[Le Parisien](#)

(...) Un recours administratif a été envoyé le 15 mars dernier

au Premier ministre et aux ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale. **Ils ont deux mois pour répondre, faute de quoi l'affaire sera portée devant la justice administrative. (...)**

[France Info](#)

<https://www.fdesouche.com/2024/03/19/nul-ne-pouvait-ignorer-son-calvaire-la-soeur-de-samuel-paty-accuse-letat-et-reclame-une-enquete-parlementaire/>